

Accord canado-américain

Le Canada et les États-Unis se sont entendus sur un accord de contrôle des eaux de la rivière Poplar, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. L'Accord a été conclu en réponse aux préoccupations des États-Unis au sujet d'incidences écologiques pouvant être ressenties au Montana par suite de l'exploitation de la centrale électrique de la Saskatchewan Power Corporation (SPC) à Coronach (Saskatchewan).

L'Accord prévoit l'échange des données recueillies dans le cadre des programmes de contrôle mis en place dans les deux pays dans le secteur de la rivière Poplar, à proximité de la frontière. Il permet également d'assurer que ces données seront disponibles dans les deux pays et que tout changement définitif dans la qualité et les débits de l'eau et la qualité de l'air sera décelé et rapporté. Il a été élaboré par suite de consultations étroites avec les gouvernements de la province de la Saskatchewan et de l'État du Montana.

Adaptation au travail

Un programme d'adaptation au travail sera mis en place à Sudbury (Ontario), ont annoncé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, et le ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, M. Keith Norton.

En vertu du Régime d'assistance publique du Canada, le gouvernement fédéral est autorisé à partager le coût des programmes d'adaptation au travail conçus pour préparer l'accès ou le retour à l'emploi des personnes ayant des difficultés particulières à obtenir ou à conserver un emploi pour des raisons personnelles, familiales ou propres au milieu.

Le Programme, à Sudbury, sera subventionné à 80 p. cent par la province, la municipalité régionale de Sudbury assumant les 20 p. cent restants. Le gouvernement fédéral versera par la suite à la province 50 p. cent du coût total du Programme qui s'élève à \$191 010. Cette somme couvre la période du 1er avril 1980 au 31 mars 1981.

Un groupe d'environ 40 assistés sociaux profitera du Programme qui relèvera du Sudbury District Social Services Administration Board.

L'on mettra l'accent sur la réadaptation sociale. Outre l'expérience pratique qu'ils prendront dans les ateliers de travail, les participants bénéficieront de services de développement social. Ils pourront acquérir les habitudes de travail et la confiance en eux-mêmes qui leur permettront de retourner sur le marché du travail et de conserver leur emploi.

Relations canado-brésiliennes

Le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Ramiro Saraiva Guerreiro, a effectué une visite officielle au Canada du 29 septembre au 1er octobre, à l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Les entretiens des deux ministres ont porté particulièrement sur les relations canado-brésiliennes et ils ont noté avec satisfaction le développement de "contacts mutuellement avantageux". Cependant, ont-ils convenu, les relations entre les deux pays doivent continuer de s'accroître dans tous les domaines, notamment en matière politique, culturelle et économique.

Reconnaissant l'utilité de consultations plus fréquentes entre les deux parties sur les questions internationales et bilatérales, les deux ministres ont aussi convenu de la nécessité de tenir des réunions périodiques au niveau des hauts fonctionnaires ou des ministres.

Les deux ministres ont eu également un échange très fructueux sur la situation mondiale et, tout particulièrement, sur les problèmes Nord-Sud et les questions liées à leur région commune.

Pendant sa visite, M. Guerreiro a rendu visite au premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, et il a eu des entretiens utiles et positifs avec le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herbert Gray, le secrétaire d'État et ministre des Communications, M. Francis Fox, et le ministre d'État (Finances), M. Pierre Bussièrès.

M. Guerreiro s'est également rendu à Montréal où il a rencontré le ministre au Développement économique du Québec, M. Bernard Landry, et où il a pris la parole lors d'un déjeuner d'affaires organisé conjointement par la Chambre de commerce Canada-Brésil, l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Institut canadien des affaires internationales.

Rôle de médiateur du Canada

Le Douzième Congrès des relations internationales a eu lieu à Québec du 25 au 27 septembre.

A l'invitation du Centre québécois de relations internationales de l'Université Laval, à Québec, des spécialistes canadiens, américains et français se sont retrouvés pour discuter de problèmes internationaux tels que l'avenir des relations Est-Ouest, la coopération militaire entre l'Europe et les États-Unis, les raisons de l'intervention soviétique en Afghanistan, le recyclage des pétro-dollars.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, s'adressant aux participants, a déclaré que le Canada était destiné à jouer un rôle de premier plan dans le réaménagement des rapports mondiaux.

C'est dans le domaine des ressources énergétiques, dans lequel il a acquis des compétences et des techniques reconnues, que le Canada pourra le mieux contribuer à la restructuration de l'économie et à la sécurité mondiale au cours des dix prochaines années, a poursuivi le Ministre.

Le Canada entend raffermir son réseau de relations bilatérales pour tenter de rapprocher l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, et servir de réseau de communication entre ces interlocuteurs.

M. MacGuigan a conclu en disant que le Canada voulait aussi être plus déterminé et plus actif dans la promotion de ses intérêts propres.

Programme de sensibilisation du public aux droits de l'homme

Le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé récemment l'octroi de subventions à la Fédération canadienne des associations des libertés civiles et des droits de l'homme.

Les subventions, qui s'élèvent à \$77 650, aideront la Fédération à sensibiliser les organismes bénévoles et le grand public aux droits de l'homme.

Parmi les activités que les fonds permettront de mener, mentionnons une conférence nationale axée sur la promotion des droits de l'homme, le lancement d'un bulletin mensuel sur les droits de l'homme et sa distribution gratuite à des organismes bénévoles, la révision de la brochure *Les Aspects des droits et libertés au Canada*.